*« Garantir la bonne santé et le développement des enfants aujourd'hui, c'est agir pour les parents, les citoyens, et la société de demain. »**

Éveil culturel dès la naissance

Engagements de la Ville de Genève

Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch

VILLE DE GENÈVE

Table des matières

Éditorial ... *p.1*

Éveil culturel en Ville de Genève, une histoire qui s'écrit depuis un siècle ... *p.2*

Des liens qui construisent notre société ... *p.4*

Une politique commune et concertée ... *p.7*

Engagements de la Ville en faveur de l'éveil culturel ... *p.8*

* *Les 1000 premiers jours. Là où tout commence,* rapport de la commission des 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik (2020)

Éditorial

L'éveil culturel dès la naissance : un enjeu pour nos démocraties

Genève, berceau historique des droits des enfants, labélisée « Commune amie des enfants » par l'UNICEF, a toujours été très active et innovante en matière d'activités culturelles et artistiques dans les structures d'éducation préscolaire et dans les institutions culturelles.

Aujourd'hui, de nombreux rapports concernant les « 1000 premiers jours » insistent sur le caractère essentiel de l'éveil culturel et artistique pour le développement de l'enfant, de ses capacités sensorielles, émotionnelles et cognitives. En effet, l'éveil culturel dès la naissance favorise les mécanismes d'apprentissage, notamment l'acquisition du langage.

L'art permet de s'ouvrir au monde et à de nouveaux horizons, de se confronter à l'inconnu et à l'altérité. En cela, l'éveil culturel contribue à la confiance en soi et à l'apprentissage de la participation.

L'expérience de l'art et de la culture, en famille ou avec des professionnel.le.s de la petite enfance ou de la culture, est un moment partagé. En reconnaissant ses préférences et celles des autres, elle permet de souligner ce qui nous lie, ce qui nous rassemble et ce qui nous différencie. Cette faculté de se mettre à la place de l'autre, de faire des choix favorise l'empathie et la vie en collectivité.

L'éveil culturel dès la naissance participe à la mise en place de facteurs de protection de l'enfant afin qu'il devienne un.e citoyen.ne libre, critique et engagé.e.

L'accès à la culture pour toutes et tous favorise la cohésion sociale et représente un véritable levier en faveur de l'égalité et de la justice sociale.

La culture est un trait d'union fondamental pour nos démocraties.

Sami Kanaan
Conseiller administratif, en charge de la culture, en Ville de Genève

Christina Kitsos
Maire de la Ville de Genève

Éveil culturel en Ville de Genève, une histoire qui s'écrit depuis un siècle

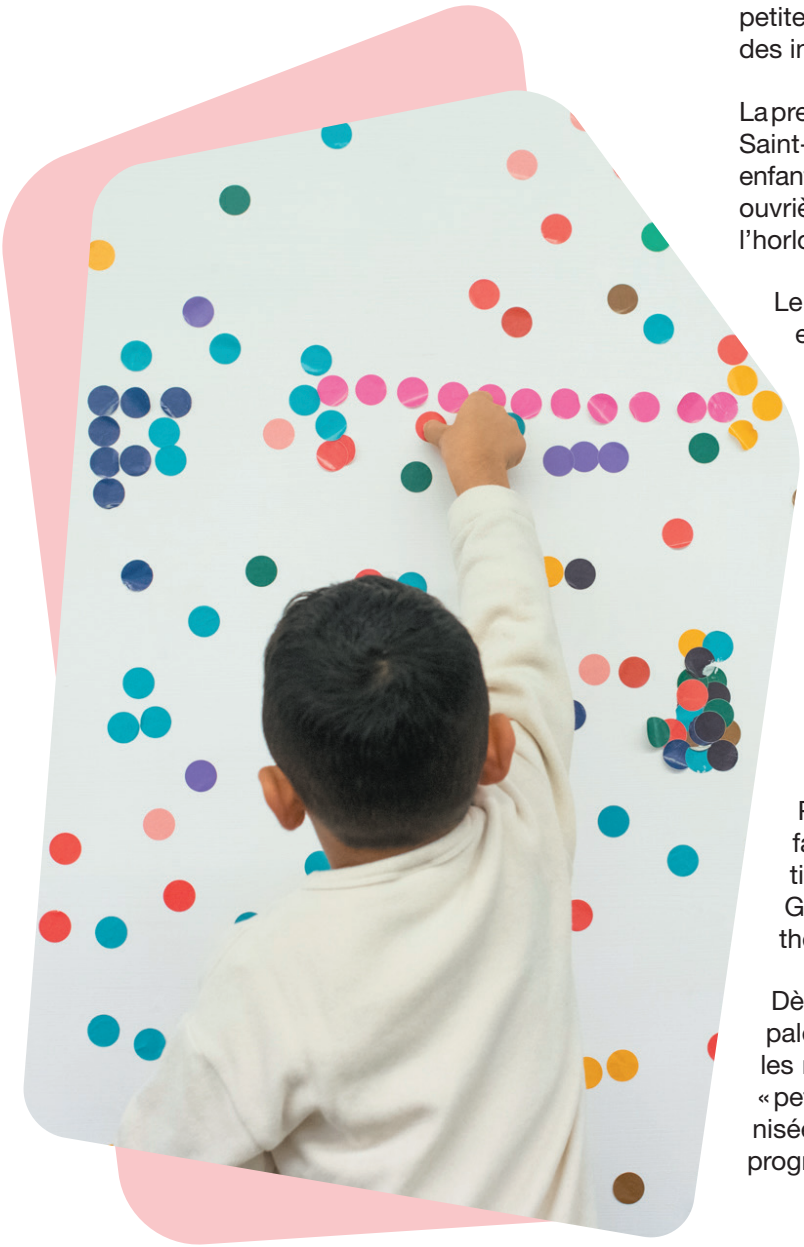

Le développement des structures d'accueil de la petite enfance se conjugue étroitement avec celle des institutions de la culture en Ville de Genève.

La première crèche ouverte en 1874, dans le quartier de Saint-Gervais, entend répondre au besoin de garde des enfants de familles « dites nécessiteuses », de mamans ouvrières travaillant notamment dans les secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie.

Le nombre de crèches évolue progressivement, et en particulier à partir des années 30, et jusqu'à la période contemporaine, durant laquelle la Ville augmente massivement son engagement dans le secteur afin de répondre aux besoins des familles.

Le regard porté sur la mission des crèches s'est transformé au fil des décennies. Longtemps considérées comme un palliatif à la prise en charge maternelle, les crèches ont très vite été reconnues comme des lieux de garde collectif, puis des espaces d'accueil, de socialisation et aujourd'hui d'éducation préscolaire largement bénéfiques aux tout-petits.

Parallèlement, le premier théâtre qui place l'enfance et la jeunesse au cœur de son projet artistique et culturel, le Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG), est fondé à Genève en 1929. Le théâtre Am Stram Gram rejoint le TMG en 1992.

Dès les années 80, les Bibliothèques municipales, le Fonds municipal d'art contemporain et les musées municipaux mettent en place une offre « petite enfance ». Ces prestations se sont pérennisées dans les bibliothèques avant de s'étendre progressivement aux musées.

Avec la mise en place de la Délégation à la petite enfance en 1986, devenue ensuite Service de la petite enfance (SDPE), l'accès à la culture des jeunes enfants est intégré aux projets pédagogiques des crèches.

En 1996, l'ouverture de la « Madeleine des enfants » marque une nouvelle étape dans l'aventure commune entre la culture et la petite enfance. Cet espace novateur s'enrichit au cours des années pour devenir un espace d'éveil culturel et artistique dédié aux enfants, à leurs familles et aux adultes accompagnants.

Au tournant des années 2000, l'offre « petite enfance » occupe une place grandissante dans les institutions culturelles. Une dynamique collaborative reposant sur le principe de la co-construction des projets prend forme. Les professionnel.le.s de la culture intègrent d'emblée que l'approche de ce public requiert des compétences spécifiques. Les professionnel.le.s de la petite enfance décèlent très vite chez leurs collègues des trésors à faire partager aux enfants et à leurs familles. Ainsi démarre un rapprochement de deux univers professionnels qui s'enrichissent mutuellement.

Par la suite, des contacts plus formalisés, des modules de formation et de médiation culturelle se mettent en place, en lien étroit avec les institutions partenaires, le Service de la petite enfance et l'Ecole d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance.

Dès 2015, la Maison de la créativité prend le relais de l'éveil culturel et artistique de la Madeleine et s'installe dans l'ancienne annexe du Musée d'ethnographie mise à disposition par la Ville de Genève, à Conches. Elle offre aujourd'hui un espace dédié à l'art et à la créativité, où le monde de la petite enfance se rend quotidiennement. Dans la lignée de ce qui bourgeonne à la Maison de la créativité, des collaborations se multiplient avec des partenaires artistiques et culturels. Dans le même temps, les bibliothèques et les musées municipaux consolident une offre spécifique pour le public de la petite enfance avec, notamment, un travail de fond sur l'accueil des tout-petits, des modalités adaptées à ce public, des événements spécifiques et de nombreux échanges.

Des liens qui construisent notre société

L'UNESCO définit la culture comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (UNESCO).

La culture est à la fois ce qui nous caractérise comme individu, ce qui nous unit en tant que collectif, mais aussi ce qui nous ouvre au monde.

Le jeune enfant, dès la période prénatale va se construire et se relier au monde à travers l'environnement auquel il est exposé, directement ou indirectement. Cette ouverture au monde est un aspect fondamental du développement.

Parler de l'éveil culturel, c'est donc évoquer l'environnement dans lequel l'enfant va être immergé, mais aussi se pencher sur les processus qui s'opèrent dans le cerveau de l'enfant et qui favorisent son développement.

L'accès aux richesses culturelles favorisent par ailleurs une socialisation précoce, élément primordial pour l'évolution du monde. Dans cette optique, Sophie Marinopoulos déclare lors des Nocturnes de l'Eveil culturel dès la naissance en 2022 que « prendre soin des bébés, c'est prendre soin de la société ».

En conséquence, il est essentiel que les collectivités publiques et la Ville de Genève en particulier, s'engagent dans une politique forte de l'éveil culturel dès la naissance.

Favoriser le développement de l'enfant et agir en faveur de l'égalité des chances

« L'éveil esthétique des tout-petits n'est en aucun cas un produit de luxe. Il peut aider les enfants de toutes origines et de tous milieux à mieux développer leur potentiel intellectuel, créatif, social, émotionnel. »

Heinz Altorfer, Commission suisse pour l'UNESCO

Le document *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse* rappelle que l'enfant est « agent de son développement et de ses apprentissages ». En revanche, il reste dépendant de l'environnement qui lui est offert et des interactions humaines qui l'entourent.

L'enfant grandit et son cerveau se construit progressivement à travers plusieurs phases qui incluent le développement sensoriel, sensori-moteur, émotionnel et cognitif. La richesse de l'environnement, les stimulations et les interactions sont primordiales dans chacune de ces phases.

Le développement sensoriel débute ainsi dès la vie *in utero* avec l'apparition de l'ouïe, du toucher et du goût. La vue et l'odorat se développent plus tard, à la naissance. L'enfant est un être sensible qui prend contact avec le monde par les sens. Le bébé, puis le jeune enfant, se crée ainsi sa propre représentation du monde. Les adultes et les professionnel.le.s ont donc un rôle essentiel à jouer, en stimulant les différents sens des tout-petits avec diverses sonorités, odeurs, matières ou saveurs. La nature, ainsi que l'immersion dans les artefacts culturels (musique, livres, contines, ...), s'adaptent et varient en fonction de l'âge.

Le développement sensori-moteur de l'enfant passe par la préhension et l'action. Jusqu'à l'âge d'environ 2 ans, Jean Piaget note que l'intelligence de l'enfant est essentiellement pratique. Les interactions avec

son corps et les objets qui l'entourent font naître les premières représentations mentales, c'est-à-dire « une idée des objets ». Cette étape contribue à la prise de conscience du « je ». Dans cette optique, il est important d'offrir un environnement riche et stimulant à l'enfant, à travers un choix varié d'objets, de formes et de matières.

La brochure *Eveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge* (2019, LaPurla) explique le mécanisme d'intrication entre perception sensorielle, expérience émotionnelle et émergence de la connaissance. L'esthétique est en effet un déclencheur puissant.

Sophie Marinopoulos, psychanalyste, et Samah Karaki, neuroscientifique, insistent sur les notions de « bain culturel » et d'« immersion dans la culture » permettant de développer et d'enrichir les connexions cérébrales dans le processus de développement cognitif.

Offrir un environnement culturellement riche est donc propice au développement global de l'enfant. C'est aussi un facteur de réduction des inégalités, facilitant la participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

A l'entrée à l'école, parmi les difficultés rencontrées par les enfants, on relève le plus fréquemment des enjeux d'apprentissage, de langage ou de gestion des émotions. Ces obstacles tendent à creuser les inégalités dans l'acquisition des connaissances et ont des conséquences sur la réussite scolaire. Une politique d'éveil culturel accessible à tous les enfants agit donc favorablement sur les conditions du développement cognitif, du développement du langage et des capacités d'apprentissages.

L'accès à la culture et à l'art dès la naissance est donc essentiel. Ce n'est ni un luxe, ni un besoin secondaire à satisfaire. En agissant en faveur de l'éveil culturel durant les premières années de vie, il nous appartient de contribuer au développement de l'enfant et à la réduction des inégalités.

Encourager la socialisation par l'ouverture au monde et à l'altérité

« Le développement des compétences émotionnelles chez l'enfant est un aspect important du développement cognitif qui a été relié à de nombreux facteurs tels que les comportements sociaux, les performances académiques et la santé. »

Le développement des compétences émotionnelles,
Professeur Edouard Gentaz, UNIGE.

Chez les tout-petits, l'ouverture à l'autre passe avant tout par une ouverture au monde. En mettant tous leurs sens en éveil, les enfants découvrent ce qui les entoure. Baigner les enfants dans un environnement culturel riche à travers les images, les musiques et les livres, favorise l'accès au monde et à la diversité.

Alors que l'enfant s'ouvre au monde, il prend conscience de lui-même et de l'autre. C'est en renforçant la sécurité affective du jeune enfant en lien avec ses parents, mais aussi avec son entourage et notamment les professionnel.le.s de la petite enfance, qu'il peut créer une relation de confiance avec autrui, tisser des liens et ainsi, socialiser de manière positive.

La socialisation favorise par ailleurs l'auto-régulation émotionnelle et permet de faire émerger la capacité à se mettre à la place de l'autre.

« La Santé culturelle est porteuse d'apaisement personnel et de pacification sociale »

Sophie Marinopoulos, *Une stratégie nationale pour la Santé culturelle : promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent.*

Enfin, l'exposition à des œuvres artistiques, ainsi que les activités créatives et artistiques permettent d'appréhender, d'expérimenter et d'accepter les contradictions et l'altérité. La sensibilité acquise lors de l'exercice de ces pratiques favorise ainsi la compréhension et une meilleure gestion de l'inconnu.

Renforcer le droit à la participation

L'art et la culture vivante, combinés au jeu, préparent les enfants au « vivre ensemble ». En effet, le jeu est un autre élément fondamental dans le développement de l'enfant. A travers les différents types de jeux, les capacités sensori-motrices, la socialisation, l'imaginaire, la créativité ainsi que le contrôle de soi et le respect des règles se construisent successivement.

L'initiative emblématique « Une œuvre, mon doudou, et moi », en collaboration avec le Fonds municipal d'art contemporain, invite les enfants des crèches âgés entre 2 et 4 ans, à voter pour l'œuvre de leur choix parmi plusieurs tableaux proposés. Une telle expérience favorise l'échange, l'expression d'une préférence et l'émergence du sens critique. Elle permet aussi à l'enfant de découvrir la diversité des vécus et des perceptions.

Dans les structures d'éducation préscolaire et plus largement dans les familles genevoises, l'accès à la culture dès la naissance est indissociable du droit à la liberté d'expression et à la participation. C'est donc à l'adulte d'amener les enfants à la culture et la culture aux enfants dès leur naissance, pour qu'elles et ils deviennent des citoyennes et des citoyens libres et engagé.e.s. C'est toute l'ambition de cette politique de l'éveil culturel.

Bâtir la collectivité

Les rencontres artistiques et culturelles, en lien avec des œuvres et des artistes, développent sensibilité et créativité. Elles donnent accès aux émotions esthétiques, ouvrent les portes de l'imaginaire et nourrissent aussi le sens critique.

Lorsque la rencontre avec la culture et l'immersion culturelle se font par le biais des structures d'éducation préscolaire en particulier, elles donnent aux enfants l'opportunité d'emporter les impressions et les découvertes à la maison, offrant aux familles des moments de partage et d'enrichissement.

La transmission de la culture par les parents et les personnes qui entourent les enfants est une étape valorisante pour les adultes. Elle permet d'accompagner les enfants dans la construction de leurs préférences sensorielles et artistiques, de les aider à faire des choix et à communiquer leurs besoins.

Toutes les familles n'ont cependant pas accès à la culture et n'ont pas la même sensibilité vis-à-vis de celle-ci. Le rôle de la politique de l'éveil culturel est donc de s'assurer que les lieux d'éducation préscolaire et d'accueil des familles sont culturellement riches, et de faciliter l'accès à la culture à toutes les familles, notamment aux familles isolées.

En favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant, nous consolidons les liens au sein des familles, et de la société, véritable ciment de nos démocraties.

Une politique commune et concertée

En 2020, sous l'impulsion de la Maison de la créativité, un groupe de travail mixte composé de professionnel.le.s de la petite enfance et de la culture actives et actifs au sein des Villes de Genève, de Vernier et de Meyrin, s'est mis en place pour répondre à l'appel à projets lancé par le Pour-cent culturel Migros et la Haute école des arts de Berne HKB. Ce groupe a questionné la place de l'art et de la culture dans le quotidien des tout-petits.

Sous la devise « les enfants explorent leur environnement », l'initiative nationale Lapurla ouvre des espaces de liberté créative aux plus jeunes. Les enfants de 0 à 4 ans découvrent des institutions culturelles en tant qu'univers sensoriels variés. Inspirés par des professionnel.le.s des arts et des médiateur.trice.s culturel.le.s, elles et ils explorent leur environnement. Ce projet vise par ailleurs à développer des liens à l'échelle nationale entre les acteur.trice.s de la culture et de la petite enfance en Suisse romande et alémanique. Il prend appui sur la brochure « Eveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge » co-éditée par Pro Enfance, le Réseau d'accueil extra-familial et la Haute école des arts de Berne HKB.

Un groupe de travail genevois se fédère alors autour d'un projet intitulé EveilS culturelS dès la naissance qui vise le double objectif :

- contribuer à l'initiative nationale Lapurla ;
- ancrer une dynamique de travail durable reposant sur le principe de co-construction de projets entre secteur de la petite enfance et milieux culturels.

Forts de l'énergie déployée par les professionnel.le.s de la petite enfance et de la culture, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et le Département de la culture et de la transition numérique collaborent depuis pour consolider un programme d'éveil culturel à l'échelle de la Cité et déployer une politique publique concertée, dans un cadre stimulant et engageant.

Il s'agit désormais de fédérer les énergies et les envies et de structurer ces ambitions afin d'assurer une pérennité et une stabilité.

Pour ce faire, le Département de la cohésion et de la solidarité et le Département de culture et de la transition numérique formulent des objectifs communs. Ceux-ci s'articulent autour de trois axes correspondant aux trois publics cibles de la politique de l'éveil culturel dès la naissance : les enfants, les familles, et les professionnel.le.s.

Le premier axe de cette politique concerne les enfants et vise d'une part, à amener les enfants à la culture, et d'autre part, à amener la culture aux enfants.

Le deuxième axe, à destination des familles, cherche à favoriser des initiatives et des projets pour les familles qui ne fréquentent pas les institutions de la petite enfance et ne côtoient pas nécessairement les lieux culturels.

Le dernier axe, dédié aux professionnel.le.s de la petite enfance et de la culture, vise à développer une culture d'éveilleur.se culturel.le afin de renforcer les échanges et les collaborations.

Engagements de la Ville en faveur de l'éveil culturel

« On n'éduque pas un bébé, on l'éveille pour l'accueillir dans sa culture et le nourrir dans ses besoins fondamentaux. »

Sophie Marinopoulos, *Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle : promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent.*

A la faveur de ces trois axes, la Ville de Genève articule plusieurs objectifs, eux-mêmes déclinés en mesures à mettre en œuvre.

Axe « Enfants »
Amener les enfants à la culture et la culture aux enfants

L'éveil artistique et culturel est un puissant levier permettant la découverte du monde et de ses richesses. La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques – dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, – favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte.

En renforçant la richesse culturelle dans les structures d'accueil préscolaire, que ce soit dans le domaine des arts vivants et visuels, du patrimoine ou du livre, et en adaptant l'offre des lieux culturels aux tout-petits, ces institutions favorisent une société plus juste et participent à l'égalité des chances pour toutes et tous.

Ce premier axe se décline en deux objectifs qui ciblent les enfants fréquentant les structures préscolaires de la Ville et favorisent les échanges et projets entre institutions de la petite enfance et lieux culturels.

Objectif 1

Amener les enfants à la culture

- Familiariser les enfants aux lieux culturels en privilégiant des immersions courtes et répétées
- Développer des projets avec des médiateur.trice.s culturel.le.s dans les lieux de culture

Objectif 2

Amener la culture aux enfants dans les lieux d'éducation préscolaire

- Mettre à disposition des enfants des lieux « culturellement riches »
- Favoriser l'intervention d'artistes dans les institutions de la petite enfance
- Développer des projets avec des médiateur.trice.s culturel.le.s dans les institutions de la petite enfance

Axe « Familles »
Développer des projets et des initiatives à l'attention de l'ensemble des familles

Il est essentiel d'offrir des initiatives et des opportunités d'éveil culturel à toutes les familles et pas seulement aux familles dont les enfants fréquentent les structures d'éducation préscolaire.

Objectif 3

Développer des initiatives hors murs

- Faciliter l'accès aux événements existants à l'ensemble des familles
- Mettre en place de nouveaux événements

Objectif 4

Enrichir culturellement les lieux dédiés à la parentalité

- Mettre à disposition des familles et des enfants des lieux « culturellement riches »
- Sensibiliser les familles aux composantes du développement de l'enfant
- Proposer des activités et des initiatives ponctuelles en lien avec l'éveil culturel

Objectif 5

Elargir les activités et l'accueil des familles à la Maison de la créativité

- Elargir les temps d'accueil des familles
- Proposer des activités nomades

Axe « Professionnel.le.s »
Nourrir une culture de l'éveilleur.se culturel.le

Les principes de l'éveil culturel doivent être partagés largement. Par ailleurs, les professionnel.le.s de la culture et de la petite enfance doivent bénéficier de sensibilisation et de formation leur permettant de mieux comprendre les spécificités de chacun des domaines. Elles et ils doivent être en mesure de remonter les enjeux autour de la « pauvreté culturelle » et de contribuer aux réflexions autour des moyens pédagogiques et des initiatives pour y remédier.

Objectif 6

Créer une culture commune et adopter un langage commun

- Diffuser la « Charte de l'éveilleur.euse culturel.le dès la naissance » et la faire connaître
- Adopter une définition de la richesse culturelle
- Former les acteur.trice.s concerné.e.s

Objectif 7

Cultiver les échanges entre pairs

- Animer un réseau de personnes et d'institutions intéressées
- Instituer des forums d'échange sur les expériences vécues et relayer les bonnes pratiques
- Inciter à des collaborations à travers des appels à projets

Objectif 8

Mettre à disposition des professionnel.le.s les ressources nécessaires

- Promouvoir les outils à disposition
- Offrir des ressources accessibles en ligne
- Favoriser les échanges avec des expert.e.s du monde académique

Impressum

Conception graphique
Atelier Graphique

Crédits photographiques
Ville de Genève
et Maison de la Créativité

Impression
Centrale municipale
d'achat et d'impression

Octobre 2024

Contact
Département de la cohésion
sociale et de la solidarité
Direction
4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Département de la culture
et de la transition numérique
Direction
19, route de Malagnou
1208 Genève
022 418 65 00

Imprimé sur papier recyclé, avec encre écologique.

Impression Ville de Genève

**Genève,
ville de culture**

www.geneve.ch